

PRINTEMPS
ÉTÉ 2026

Edito

DANS CE NUMÉRO :

Le mot du Maire (suite) Horaires mairie Déchèterie : Horaires été Jocelyne s'en va État civil	2
Commission communale & Commission jeunesse	3
Floirac naturellement Claire, la reconnaissance	4
Débroussaillage, Une obligation !!!	5
QUESTION D'URBANISME, Toujours se renseigner ! Lou vous conseille...	6
Nos orchidées Lavoir & fontaine relookés	7
Un semestre en photos	8
Animations estivales Escalade floiracoise	9
Services aux particuliers A lire par Catherine	10
Lutte frelons asiatiques	11
Une recette de Chantal Armoise ou Ambroisie....	12

NUMÉRO 107



Feu de la Saint Jean 2026

LE MOT DU MAIRE



Chères floiracoises, chers floiracois,

Voici venu le petit journal de Floirac ! Premier numéro de ce nouveau mandat. Je profite de cette parution pour remercier chaleureusement les membres de la rédaction pour leur implication. Au fil des années, ce média local est devenu le support essentiel de l'expression des Floiracois et le vecteur d'une information claire, transparente, utile, indispensable au bon fonctionnement de notre démocratie « locale ». Ces colonnes sont ouvertes à tous, n'hésitez pas à rejoindre la rédaction, vous serez accueillis avec enthousiasme !

Le nouveau conseil municipal est installé depuis mars dernier. Les élus ont pu choisir les commissions locales dans lesquelles ils souhaitent s'investir. Elles sont nombreuses et vous trouverez leur composition dans les pages suivantes... Le travail en commission est essentiel, il permet cette réflexion de fond dont dépendent les décisions prises lors des conseils municipaux.

Cette organisation dépasse d'ailleurs le cadre communal. L'attribution des commissions de Caudor a été revue par le nouvel exécutif. Dorénavant, les villages de moins de 350 hab. peuvent candidater pour deux commissions au maximum. Je représenterai Floirac à la commission Urbanisme-Transition écologique et Habitat et le premier adjoint, Jean-Claude Goudoubert, nous représentera à la commission Développement économique et Agriculture.

Au moment d'évoquer l'organisation municipale et ses représentants, je tiens à remercier

Le printemps est venu et, reparti sans que vous ayez pu parcourir notre journal très local. La faute aux élections ! Dans ce numéro vous pourrez aller à la rencontre de l'équipe municipale, vous saurez qui fait quoi et à qui vous adresser pour toute information ; suivra une réflexion sur le rôle d'élu.

Les vacances sont là, synonymes de détente, de parenthèse pour se ressourcer, de soleil et de fête. Aux heures chaudes de la journée la sieste sera de rigueur pour certains qui s'abandonneront au repos. Pour ceux qui recherchent une forme d'évasion par la lecture, dans notre journal vous trouverez des idées de titres pour grands et plus jeunes mais aussi des recommandations concernant le débroussaillage ou les règles à respecter en matière d'urbanisme.

Certains aimeront « herboriser » le matin, à la fraîche, et sauront désormais distinguer l'armoïse de l'ambroisie tout en cherchant l'orchis et peut-être en découvrir une nouvelle espèce, qui sait ?

Pourquoi ne pas se lancer aussi à l'assaut du rocher d'escalade ?

Pour la fête il suffira de consulter le calendrier des manifestations, nombreuses cet été, chacun devrait y trouver son bonheur !

A toutes, à tous nous souhaitons un bel été !

Alix

chaleureusement les membres de l'équipe municipale précédente, conseillers et adjoints, pour leur implication au service de notre commune durant ces dernières années.

J'ai également une pensée toute particulière pour Jean-Pierre Biberson, qui nous a quittés récemment. Il avait servi la France par son engagement militaire avant de venir prendre sa retraite à Floirac. Il a servi notre commune durant deux mandats comme adjoint et comme incontournable maître de cérémonie lors des commémorations. C'était une figure humaniste du village, qui portait haut les couleurs de notre République avec un grand sens du devoir et de l'intérêt général, mais aussi avec loyauté et ce sens de l'humour qui le caractérisait.

En avril, le budget municipal a été voté par la nouvelle équipe. Malgré une compensation du budget principal vers le budget annexe du lotissement de 55 000 € afin de compenser le déficit de fonctionnement, nous engageons cette année environ 330 000 € HT de travaux. Il s'agit pour l'essentiel de la restauration du lavoir et de la fontaine Saint-Georges, de la finalisation de la route du lotissement et de l'opération d'enfouissement des réseaux du secteur du Ban de Gaubert.

Pour autant, le conseil n'a pas souhaité augmenter la taxe foncière cette année. Elle est donc maintenue à 37,05 %.

Au-delà des chiffres, une bonne surprise : l'épicerie va ouvrir courant juillet. Marie se lance dans l'aventure ! C'est une très bonne nouvelle pour nous tous. Le maintien de la boutique était un besoin exprimé par les habitants. Nous y prêtons une attention toute particulière tant nous avons besoin d'un lieu de convivialité, de rencontre et de service. C'est le sens que donne Marie à son projet. Un grand merci à elle !

Alexandre Barrouilhet

Je vous souhaite à toutes et tous un très bel été !

NOTRE SECRETAIRE

Bientôt il y aura du nouveau dans le paysage floiracois, puisque notre secrétaire de Mairie, bien connue de tous, Jocelyne PIVAUDRAN, fait valoir ses droits à retraite.

Après avoir exercé de nombreuses années dans le privé, Mme PIVAUDRAN, maman de deux enfants, embrasse une carrière de fonctionnaire territoriale en postulant en 2004 à un poste de secrétaire de mairie à Bretenoux. Lors d'une demande de mutation, c'est en mars 2009 qu'elle prend ses fonctions



à Floirac, sous l'égide de Frédéric BONNET-MADIN.

C'est alors qu'elle s'intéresse au concours de rédactrice qu'elle obtient l'année suivante. En complément des heures effectuées à Floirac, notre secrétaire de mairie travaille également pour la commune de Calès. En 2025, Mme PIVAUDRAN est promue en catégorie A, et envisage de nous quitter très prochainement pour une retraite bien méritée. Merci Jocelyne pour tout ce temps passé au service de la population de Floirac. Nous vous souhaitons santé et bonheurs pour les années à venir !

Corinne

Modalités d'accueil du secrétariat de mairie :

- le lundi matin (permanence d'élus) de **10h à 12h**
- le mardi : de **10h à 12h** et de **14h à 16h**
- le mercredi de **10h à 12h**
- le jeudi matin et le vendredi après-midi s'adresser à l'agence postale
- le samedi matin de **10h à 12h** (sur rdv impérativement)



MARTEL

Lundi 7 / 13h * mardi fermé *
Mercredi 7 / 13h * jeudi fermé *
Vendredi 7 / 13h * samedi 9 / 12h

VAYRAC

: du lundi au samedi 7 / 13h

AVIS DE DÉCÈS



Le **8 février 2026**
Décès de **Madame**
Marie BELLEAU
À l'âge de **99** ans.

Le **14 mai 2026**
Décès de **Monsieur**
Jean-Pierre BIBERSON
À l'âge de **90** ans.

Le **22 mai 2026**
Décès de **Madame**
Josiane LAVERGNE née CARON
À l'âge de **79** ans.

P A G E 2

Le **15 mars 2026**
Décès de **Monsieur**
François BARAY
À l'âge de **79** ans.
(Inhumation le 8 août à Floirac)

Le **24 juin 2026**
Décès de **Monsieur**
Daniel CHOLLET
À l'âge de **91** ans.



Création des commissions communales

Commission d'appels d'offres (CAO) :

Responsable : Alexandre BARROUILHET,
Suppléants : Sylvie DEGRUTERE, Jean-Claude GOUDOUBERT,
Jean-Marc DELBEAU, Guy MAZAS, Carole ROUANNES



Commission voirie, éclairage public, signalisation, :

Responsable : Jean-Claude GOUDOUBERT
Suppléant : Guy MAZAS

Commission des bâtiments publics et cimetière :

Responsable : Jean-Claude GOUDOUBERT,
Suppléants : Carole ROUANNES, Guy MAZAS,
Stéphane CHARPENTIER, DAUBET François



Commission urbanisme :

Titulaire : Alexandre BARROUILHET
Suppléants: Sylvie DEGRUTERE, Guy MAZAS,
Jean-Claude GOUDOUBERT,

Commission cadre de vie :

Titulaire : Pierre VIEBAN,
Suppléants : Sylvie DEGRUTERE, Isabelle LIVI



Commission Relations aux associations :

Titulaire : Jean-Marc DELBEAU
Suppléants : Pierre VIEBAN, Sylvie DEGRUTERE

Commission
des
écoles

Commission écoles :

Titulaire : Marion CAMBONIE,
Suppléants : Sylvie DEGRUTERE,
Stéphane CHARPENTIER



Commission Plan Communal de Sauvegarde :

Responsable : Jean-Marc DELBEAU
Suppléants: Jean-Claude GOUDOUBERT, Isabelle LIVI,
Pierre VIEBAN

Commission site Internet

Titulaire : Jean-Marc DELBEAU
Suppléant : Pierre VIEBAN



Commission «le petit journal» :

Titulaire : Jean-Marc DELBEAU
Suppléant : Pierre VIEBAN

Commission des finances :

Tous les responsables de commissions
Alexandre BARROUILHET, Sylvie DEGRUTERE Jean-Marc DELBEAU,
Jean-Claude GOUDOUBERT, Guy MAZAS

Précision : Le Maire fait partie de toutes les commissions par défaut

Un cahier de suggestions et de doléances est à votre disposition, à la mairie. Les élus sont également à votre écoute.

Une commission jeunes arrive dans le village !



Bonne nouvelle pour tous les jeunes du village !

À partir du mois de **septembre**, une **commission jeunes** va être mise en place.

C'est quoi une commission jeunes ?

C'est un groupe de jeunes, comme toi, qui se réunissent pour :

- proposer des idées pour le village
 - organiser des projets (événements, activités, sorties...)
 - donner leur avis sur des sujets qui les concernent
- Bref, c'est **ta voix qui compte** !

Qui peut participer ?

Tous les jeunes du village **âgés de 8 à 18 ans** peuvent rejoindre la commission. Que tu aies plein d'idées ou que tu sois simplement curieux, **tu es le bienvenu** !

Pourquoi participer ?

Rejoindre la commission jeunes, c'est :

- rencontrer d'autres jeunes
- s'amuser en créant des projets
- apprendre à travailler en équipe
- faire bouger les choses dans ton village

Rendez-vous en septembre !

Les premières rencontres auront lieu dès la rentrée. Plus d'informations (dates, inscription, organisation) seront bientôt communiquées.

Envie de participer ?

Parles-en autour de toi et prépare tes idées !

On compte sur vous pour faire de cette commission un vrai succès.

Sylvie DEGRUTERE pour la commission
service à la population

Une nouvelle équipe, enfin partiellement renouvelée, et naturellement toutes les audaces sont permises.

Lors de la réunion publique, de même que dans la presse locale, Alexandre Barrouilhet a fait un bilan de l'action de son conseil municipal et nombreux sont ceux qui l'en félicitent. Il a naturellement présenté les projets que cette nouvelle équipe compte mener à bien.

Mais un maire n'est pas seul à agir et sans les voix, les idées, les initiatives de ses adjoints et conseillers il serait bien seul au pied de la montagne.

Alors, pour 6 ans (voire 7 du fait des élections présidentielles de 2032) , 7 nouvelles recrues (sur une équipe de 13) , à n'en pas douter, sauront apporter "du sang neuf" selon l'expression consacrée, dans l'exercice de ce mandat ! Et naturellement j'entends donc les insatisfaits affûter leurs arguments. C'est le moment ou jamais d'espérer, de suggérer, de quémander qui sait ? Ça pourrait marcher cette fois-ci. Si on ne demande rien on n'a rien, c'est bien connu.

Il y aura forcément M. X qui n'a pas vu le chantier de la tour prendre tournure autrement que dans la tête de nos élus, ce même citoyen qui est persuadé que l'argent, le nerf de la guerre, est là, il suffit de le demander.

Je pense à cette personne qui aurait aimé voir un hyper marché débouler à Floirac avec un bel argument des plus convaincants il faut bien le reconnaître. "Ils n'ont plus la cote donc ils vont être bradés et c'est le moment d'en profiter, non ?"

Ah, et puis il y a Mme Y, je tais son âge car elle est née au siècle précédent et pas vers la fin si vous voyez ce que

je veux dire ; pour elle les trente glorieuses c'était juste hier et la guerre, elle peut hélas en parler encore. Cette aimable personne donc, malgré sa bonne volonté, son dos voûté tenant à peine sa tête désormais plus proche de la terre que jadis se refuse à pousser sa tondeuse et les p'tits jeunes du conseil pourraient bien faire ça pour elle, de même que changer sa chasse d'eau qui fuit. Pour cette dernière, elle a un argument imparable, le gaspillage. Combien de litres d'eau partent inutilement gonfler la Dordogne qui n'en peut plus et qui viennent inonder sa facture ! Naturellement elle leur donnerait la pièce.

Oui, il y a du travail pour satisfaire les quelque 260 habitants de Floirac et j'inclus les enfants qui ne votent ni ne se préoccupent pas trop de leur village ou pas encore.

Mais un conseil municipal, et nous sommes très chanceux d'en avoir un 100 % floiracois, n'est pas une boîte à outils à **tout** faire. Les dossiers à monter et à défendre "oui". Les réunions auxquelles il faut se rendre pour participer à l'avenir de la commune, "oui". Nombreux sont ceux qui sont engagés dans la vie locale et ... bénévoles pour la plupart ; mais de là à se transformer en plombier, menuisier, jardinier etc. - même si ceux-là sont montrés en exemple par les médias, ils sont une minorité et agissent naturellement plus par amitié que par souci de la fonction - Non, vraiment pas !

Combien de temps faudra-t-il avant que nous n'ayons qu'un ou deux représentants de notre village dans un conseil élargi à plusieurs autres communes ? Quel poids aura leur voix alors ?

Encourageons donc cette nouvelle équipe qui a 6 ans pour agir au mieux des intérêts de la commune, pour s'adapter à une conjoncture souvent changeante, pour faire face aux aléas multiples et qui saura naturellement apporter à chacun la conviction qu'il y a bien un équipage aux commandes du navire, naturellement.

Alix

TROPHÉE DE L'ENGAGEMENT

40 ANS D'AIDE ET DE SOUTIEN

Vendredi 10 avril, Arnaud Boué, directeur général délégué de Lot Aide à Domicile (L.A.D), remettait le trophée de l'engagement à sa salariée la plus ancienne Claire Granouillac, floiracoise, récompensant plus de 40 années passées au service des autres, à accompagner, écouter et soutenir les habitants du Lot au quotidien.

A travers elle, c'est aussi tout un métier que l'on souhaite saluer : celui des aides à domicile, fait de présence, d'attention et d'humanité.

Un métier discret, mais essentiel, porté chaque jour par des femmes et des hommes engagés sur tout le territoire.

Être là, dans des instants où la présence compte plus que les mots.

Claire est devenue bien plus qu'une aide à domicile, elle est



Arnaud Boué remet le trophée de l'engagement à Claire Granouillac

une personne sur qui l'on peut compter. En effet, depuis des années, elle parcourt les routes du Lot avec pour seule motivation : être présente là où elle compte vraiment. Son métier, elle l'a choisi, pour l'humain, pour le contact, pour ces petits gestes du quotidien qui font toute la différence : accompagner, écouter, rassurer, partager quelques instants... Être là, tout simplement.

Claire n'est pas un cas isolé. Dans le Lot, deuxième département le plus âgé de France, nombreuses sont celles et ceux qui ont choisi de s'investir dans cette voie, au plus près des habitants, dans un territoire où la proximité fait toute la richesse.

Aujourd'hui, Lot Aide à Domicile, recrute sur tout le département. Déjà 770 salariés œuvrent auprès de ceux qui en ont besoin.

Yannick

MIEUX SE PROTÉGER CONTRE LES INCENDIES DANS LE LOT

Les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)



Le débroussaillage qu'est-ce que c'est ?

Le débroussaillage est une pratique qui vise à réduire les végétaux de toute nature autour des bâtiments pour mieux se protéger du risque incendie. Il ne s'agit ni d'une coupe rase ni d'un défrichement.

Pourquoi débroussailler ?

Le débroussaillage est une pratique essentielle pour protéger les personnes, les biens, et la nature car il permet :

- De ralentir la propagation du feu et d'en réduire l'intensité
- De limiter le risque que les flammes atteignent les parties inflammables des constructions
- De faciliter et sécuriser le travail des sapeurs pompiers

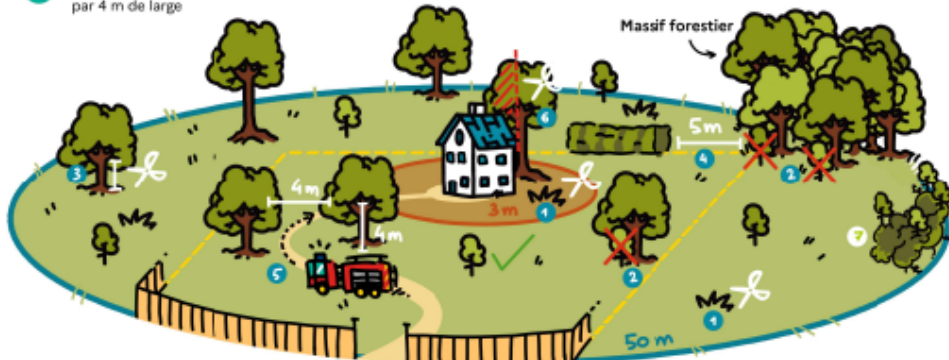
Dans un rayon de 50 m autour de la construction :

- 1 Couper ou broyer la végétation herbacée et ligneuse basse régulièrement
- 2 Couper et/ou broyer les arbustes sous couvert d'arbre
- 3 Couper les branches situées à moins de 2 m du sol ou sur 1/3 de la hauteur de l'arbre pour les arbres de moins de 6 m de haut
- 4 Supprimer les haies à moins de 5 m des massifs forestiers
- 5 Pour les voies privées, maintenir un passage de circulation, libre de toute végétation, de 4 m de haut par 4 m de large

Assurer une protection renforcée dans un rayon de 3 m autour de la construction : maintien possible d'arbres isolés et élagués, pas de surplomb au dessus de l'habitation, haies tolérées uniquement en séparation de propriété

PENSONS À LA BIODIVERSITÉ !

Maintien possible des îlots de végétation (zones sans application des OLD) à distance d'au moins 20 m de la construction, sur une surface maximum de 20 m² et distants entre eux d'au moins 20 m.



Quand et comment réaliser les travaux ?



→ Coupe des broussailles, des arbustes sous couvert d'arbre et élagage préconisée de novembre à février.



→ Coupe des reprises et de l'herbe préconisée à partir du mois de juin, à réitérer dès que la repousse atteint + de 50 cm de haut.



→ Le broyage lourd en plein sur plus de 3 000 m² est interdit entre le 15 mars et le 15 août.



→ Évacuation des déchets verts en déchèterie ou broyage.

Pour plus d'info :

- Contactez la mairie de votre commune
- Consultez le site de la préfecture du Lot
- Consultez le site du ministère : <https://www.ecologie.gouv.fr/avons-bons-reflexes-face-aux-feux-foret-vegetation/debroussailler-prevenir-feux-foret>

Illustrations originales et mise en page par Salomé SOURIELLE pour la DDT du Lot, interdiction à la reproduction

Des questions ?



Qui doit débroussailler ?

Le débroussaillage incombe à tout propriétaire de constructions, chantiers ou installations de toute nature, situé à moins de 200 m des massifs forestiers identifiés à risque. Vous pouvez consulter la carte de votre zone en scannant le QR code ci-contre :



J'ai un voisin à moins de 50 m de chez moi : Qui débroussailler quoi ?

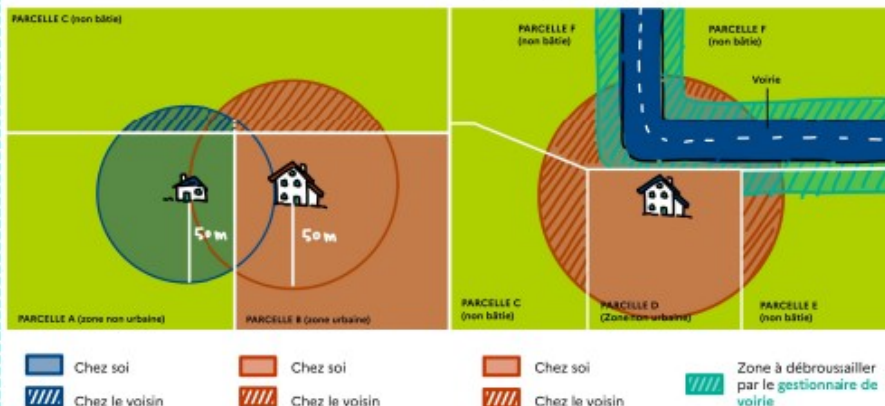
Sur les parcelles bâties (A et B), chacun débroussaillera chez soi.
Sur la parcelle non bâtie (C), chaque propriétaire soumis aux obligations légales de débroussaillage (OLD) prend en charge les zones les plus proches des limites séparatives jouxtant sa construction.

Où débroussailler ?

- Pour les parcelles classées en zone U (urbaine) dans un document d'urbanisme, l'ensemble de la parcelle doit être débroussaillée (bâtie ou non).
- Hors zone urbaine, débroussaillage sur une profondeur de 50 mètres autour des constructions, chantiers et installations de toute nature.
- En cas d'obligation de débroussaillage sur la propriété voisine, il convient d'obtenir l'accord du propriétaire.
- En cas de refus ou en l'absence de réponse de votre voisin, il sera tenu responsable du débroussaillage.

J'ai une route qui passe à moins de 50 m de chez moi : Qui débroussaillera quoi ?

Sur la parcelle bâtie (D), je débroussaillera chez moi.
Sur les parcelles non bâties (C, E et F), le gestionnaire de la voirie débroussaillera sur une bande d'une largeur définie par arrêté préfectoral. Le reste incombe au propriétaire de la construction. Je me rapproche de ma mairie pour obtenir des informations sur les obligations du gestionnaire de voirie.



4 astuces pour valoriser vos déchets verts :

Pour l'herbe et les feuillages :

Grâce à cette méthode, vous protégez votre sol et lui apportez de l'engrais naturel.



Tondre sans ramasser
(mulching)

Le compost est également un bon moyen d'enrichir la terre. Pensez-y !



Composter



Broyer puis pailler

Pour les branchages :

Ne les brûlez pas ! Vous pouvez les broyer afin de les utiliser comme paillage pour votre jardin. Cela protégera vos plantations tout en leur apportant un engrais naturel !



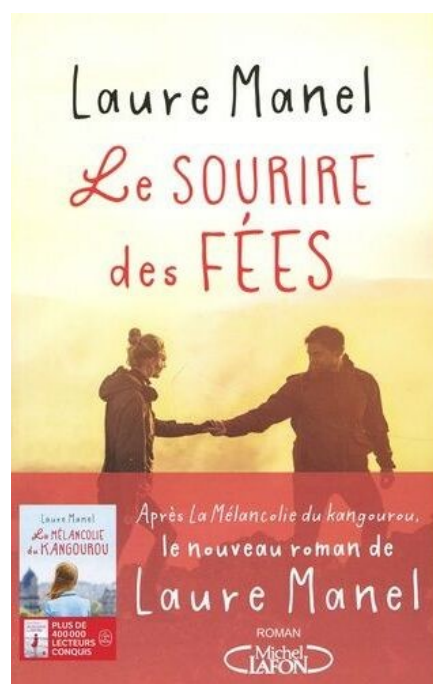
Déchèterie

Attention !

La déchèterie ne prend en charge que les branchages. N'y apportez pas vos déchets de tonte ou de petits feuillages !

<https://www.syded-lot.fr/dechets/bien-jeter/ma-decheterie>

URBANISME, DES REGLES A RESPECTER IMPERATIVEMENT !



Résumé : Antoine, Rose et Lou vivent dans un petit chalet, une vie normale. Antoine est moniteur de ski, Lou va à l'école et Rose, sa belle mère, ex professeur de danse.

Mais Antoine chute lors d'une randonnée et plus le temps défile, plus il a mal.

On lui diagnostique une maladie incurable et il prend conscience que le temps lui est compté.

avis : J'aimerais vous parler d'un de mes livres préféré « *Le sourire des fées* ». Il parle d'un sujet touchant, qui dans le roman de Laure Manel est très bien écrit. Elle nous indique de toujours chercher le bonheur, même dans les moments les plus durs.

Lou Delbeau

Vous avez dit Orchis ou Ophrys ?

Samedi 4 avril, le Can-
tou était bien rempli
pour accueillir un orateur
de qualité, floiracois de
surcroît !, pour une confé-
rence sur les orchidées
sauvages. Avec le support

de très belles photos prises par son fils
Pierre, Alexandre Barrouilhet et Sylvie Puis-
sant, François Daubet a su faire partager sa
passion de chercheur d'orchidées, malgré
la complexité du vocabulaire de la bota-
nique. Initié à la recherche de stations bota-
niques par Joseph Carrière – l'ancien ins-
tituteur de Floirac réputé pour être un
puits de science – et Michel Carrière –
l'auteur de la monumentale monographie,
Floirac-en-Quercy, en trois tomes –, Fran-
çois a déjà pu répertorier 26 espèces pré-
sentes sur la com-
mune de Floirac.

Il faut savoir que, sur
les 30 000 espèces
connues dans le
monde (pas loin de
10 % de l'ensemble

des plantes à fleurs), 95 % se trouvent en
zones tropicales, 450 en Europe, 160 en
France et 48 dans le Lot. Ces fleurs sont en
danger, 1 espèce sur 6 étant en voie d'ex-
tinction en France : en cause la destruction
de leur habitat, la cueillette abusive et la
désynchronisation de leur floraison avec le
cycle des insectes provoquée par le chan-
gement climatique. Si chaque fleur produit
des milliers de graines qui vont être dissé-
minées par le vent à des kilomètres à la
ronde, de minuscules 'graines poussière',
chaque graine a une chance sur un million
de donner naissance à une plante : il lui
faut pour cela trouver un champignon bien
précis dans le sol avec lequel elle va pou-

voir entrer en symbiose. Le pied obtenu
après 10 ans de patience vivra ensuite de
10 à 30 ans, à condition que personne ne
cueille l'orchidée en fleur car cela entraîne
très souvent la mort du pied. Les orchidées
sont ainsi de véritables sentinelles écolo-
giques de par la complexité de leur écosys-
tème : sol, exposition, champignon, insecte
pollinisateur.

Les études montrent que le pasto-
ralisme, c'est-à-dire la pratique d'un pâtu-
rage extensif comme l'a initiée sur le
causse notre Association foncière pastorale
depuis 2018, favorise l'implantation des
orchidées. Grâce aux moutons, l'enfriche-
ment des pelouses sèches est endigué et le
maintien d'un sol maigre favorise ces fleurs
qui supportent mal la concurrence. En au-
tomne de plus, l'enfouissement des pré-
cieuses graines est favorisé par le piétine-
ment des troupeaux. Par contre, pour que
les moutons ne se régalent pas trop de nos
jolies fleurs... il faudrait éviter leur pré-
sence sur les parcelles sensibles pendant la
période de floraison, de avril à juin. Un mo-
dus vivendi est donc à élaborer avec les
éleveurs sur ce sujet. A noter que 2026 a
été déclarée par les Nations Unies Année
du pastoralisme et Année des agricultrices,
pour valoriser le rôle souvent invisible mais
crucial des femmes dans les systèmes
agroalimentaires.

Considérées comme le stade ul-
time de l'évolution florale à cause de la
sophistication de leurs stratégies pour atti-
rer leurs insectes pollinisateurs, les orchi-
dées sont reconnaissables à la conjonction
de trois éléments :

- le parallélisme des nervures des feuilles
- un unique plan vertical de symétrie
- un calice formé de trois sépales, et trois
pétales dont le médian fortement dévelop-

pé : dénommé labelle, il
sert de plateforme d'atter-
rissage aux insectes qui, en
repartant, emportent les
pollinies collées sur leur
tête ou leur dos, assurant
ainsi le transport du précieux pollen qui
fécondera peut-être un autre pied.

Le conférencier a ensuite listé,
photos à l'appui, tous les spécimens pré-
sents à Floirac, que ce soit sur le causse,
dans les sous-bois ou dans la vallée. A
chaque nom vernaculaire, héritage ancien
parfois impropre, est associé celui du genre
puis de l'espèce qui forment le nom scienti-
fique de la fleur : ainsi pour les plus com-
munes, orchis mâle (*Orchis mascula*), or-
chis bouffon (*Anacamptis morio*), sans ou-
blier l'orchis bouc (*Himantoglossum hirci-
num*) à l'odeur nauséabonde ! Dans le
genre Ophrys, où les orchidées imitent des
insectes, se trouvent de jolis noms évoca-
teurs : ophrys bécasse, ophrys abeille ou
encore ophrys petite araignée. Dans le
genre Serapias, les belles nous tirent la
langue !

Pour les curieux qui souhaiteraient
se documenter plus, le Parc naturel régio-
nal des Causses du Quercy a édité en 2020
un atlas : Le Quercy, terre d'orchidées. On
peut également trouver au début du troi-
sième tome du livre de Michel Carrière un
état des lieux de la flore de Floirac qui re-
cense 18 orchidées. Cette
passionnante conférence
s'est terminée par un cha-
leureux pot de l'amitié,
organisé par l'AASF, tou-
jours là pour favoriser lien
et convivialité dans notre
petit village.

Catherine

Après la restauration de la fontaine St Georges, le lavoir fait peau neuve



Le lavoir avant et après restauration de la charpente, de la toiture et du bâti, et nettoyé par des membres de l'AASF



Les vœux du Maire entouré du conseil municipal



Traditionnel partage des galettes au Cantou, avec les floiracois



Clément Bouscarel raconte la vie des habitants des bords de la Dordogne



Nombreux chineurs à la journée des vide maisons du village,



Conférence : Villages engloutis par la Dordogne, vie des gabarriers,



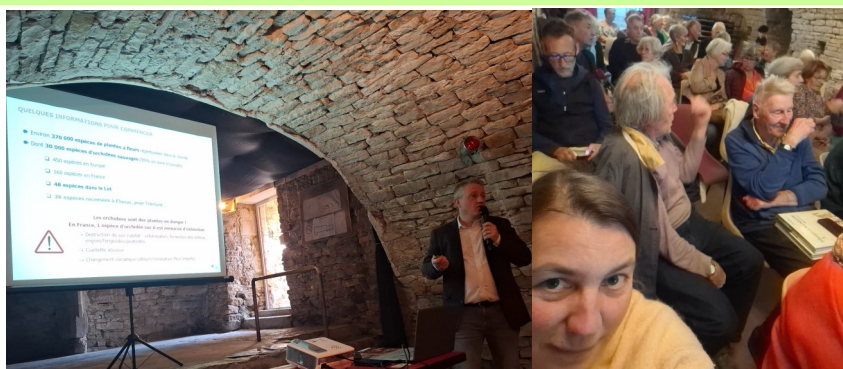
Journées de débroussaillage sur le cause



Le 8 mai, les floiracois fidèles et nombreux devant le monument aux morts



Maison des associations : Après midi « jeux de société »



Passionnante conférence sur les orchidées locales par François Daubet



Feu de la St Jean et fête de la musique avec Francis Devaux



CÉRÉMONIE, EXPOSITIONS ET ANIMATIONS (JUILLET, AOÛT & DÉBUT SEPTEMBRE 2026)



✚ Du 5 au 15 juillet 10h30 à 17h30 : EXPOSITION des œuvres de Patrick BIBERSON chapelle St Roch ✦

✚ Samedi 11 juillet : à 20h30, au Cantou, AUDITION DE FIN DE STAGE « ENCHANTONS LE CANTOU » accompagnée au piano par Amélia Chille. Participation libre ✦

✚ Du 16 au 22 juillet de 16h à 20h : EXPOSITION Ophélie SPIERS chapelle St Roch ✦

✚ Lundi 14 juillet à 11h, discours de M. le Maire et apéritif offert par le conseil municipal place de la mairie

✚ Dimanche 19 juillet à 18h, « OPÉR'ACCORDÉON » duos d'opéras et d'oratorios célèbres (Bach, Haendel, Rameau, Mozart, Berlioz, Schubert, Bizet, Tchaïkovski, ..) accompagnés au saxophone et à l'accordéon par la Compagnie de Loiseleur. Église St Georges. Participation libre ✦

✚ Du 23 juillet au 1^{er} août EXPOSITION « ALTER EGO » ATELIERS et ANIMATIONS par Lisa HERPE, à la chapelle St Roch ✦

✚ Samedi 25 juillet au soir : MÉCHOUI, sur la place du village, avec animation « musette », 20€ sur inscription jusqu'au 19 juillet, au 06 24 30 99 13 ✚

✚ Mercredi 29 juillet : à partir de 10h rencontres autour du four à pain des Nouals : programme à la carte sur la journée, plusieurs temps d'animations autour du pastoralisme, de la cuisine et du pain.
Sur inscription, atelier de tissage des bergers : Programme détaillé aller sur <https://lot.fr/programme-planete-lot> (ENS)

✚ Du 2 au 8 août, EXPOSITION photos de Patrick Ally et Hervé SICK : chapelle St Roch ✦



✚ Vendredi 7 août à 10h, ATELIER PARTICIPATIF : PETITES IMPERFECTIONS GRANDE BIODIVERSITÉ LA COUASNE DE FLOIRAC, RDV et inscription sur le site <https://www.lot.fr/programme-planete-lot>, limité à 25 personnes (ENS)

✚ Du 9 au 22 août EXPOSITION : œuvres des peintres du Pays de Brive à la chapelle St Roch ✦



✚ Jeudi 13 août à 19h : visite avec le Pays d'art et d'histoire : un film à la tombée de la nuit, dans le cœur du village, Ciné LOT, en plein air (à Pouzals s'il pleut), sur grand écran (gratuit)

✚ Mardi 18 août à 18h : CONCERT : Les beaux airs du baroque, orchestre « LA DOMITIENNE », à l'église St Georges ✦

✚ Mercredi 19 août : à partir de 18h MARCHÉ DES GOURMETS à Pouzals, 20 producteurs, soirée animée par le d.j. Taxi, manège gratuit pour les moins de 12 ans + à 23h feu d'artifice ✚

✚ Jeudi 20 août à 18h : CONCERT « Covent garden à Abbey Road », orchestre « LA DOMITIENNE » à l'église St Georges ✦

✚ Du 23 août au 5 septembre exposition des peintures de Corine DEY et Ged DEBUS : chapelle St Roch ✦

✚ en juillet et en août des activités « ESCALADE ET PADDLE » encadrées par un moniteur diplômé, seront proposées sur inscription par l'AASF (dates diffusées prochainement) ✦



Légende :

✦ : avec la participation de l'Association pour l'Animation et la Sauvegarde de Floirac

✚ : organisé par le Comité des fêtes de Floirac

ENS : organisé par l'Espace Naturel Sensible (Département du Lot)

Floirac à la verticale !



accès libre où chacun peut évoluer en toute sécurité avec le matériel adéquat, sur d'authentiques falaises calcaires, dans un cadre remarquable situé à proximité de la route en direction de Miers. Une belle occasion de prendre de la hauteur et de profiter d'un autre point de vue de notre village. Et cette année, l'AASF va proposer aux jeunes de Floirac de découvrir ce sport et ce lieu en partenariat avec Alexandre Poupet (moniteur professionnel indépendant diplômé d'état pour la Compagnie Sports Nature), la date est à voir sur l'agenda (à paraître prochainement).

Carole

Association **Entraide**

Des services utiles, un impact solidaire !

Vous cherchez une solution efficace pour vos besoins en **ménage**, **entretien d'espaces verts**, **aide administrative**, interventions pour les collectivités ou renfort ponctuel pour les entreprises ?

Entraide, association d'insertion, met à votre disposition **des salariés motivés et accompagnés** dans leur transition professionnelle.

Portée par des valeurs de solidarité, de **bienvilliance et d'écoute**, **Entraide** intervient auprès :

- • **des particuliers**, pour faciliter le **quotidien**
- • **des collectivités**, pour des missions ponctuelles ou **régulières**
- • **des entreprises**, pour répondre à leurs **besoins opérationnels**

En faisant appel à nous, vous **bénéficiez d'un service de qualité tout en contribuant à l'insertion professionnelle** de personnes qui se reconstruisent grâce au travail.

Agir avec Entraide, c'est allier efficacité et engagement.
Contactez-nous !



des particuliers,
pour faciliter le quotidien



des entreprises,
pour répondre à leurs besoins opérationnels



05.65.38.59.11



SAINT-CERE, VAYRAC
BRETENOUX



www.entraide46.fr

COIN LECTURE

« La petite bonne »

Un Poche inclassable, tout autant facile à lire que profond, tel est le troisième roman de Bérénice Pichat, *La petite bonne*, que j'ai dévoré en une journée : un morceau le matin, un deuxième le soir !

Si le style peut déconcerter de prime abord, car il navigue allègrement entre poésie et prose, on s'y habitue très vite tellement il est efficace. Il nous fait rentrer rapidement dans la peau des trois protagonistes dont les récits s'enchaînent pour tisser la trame de l'histoire.

Dans le contexte des années 20, avec son lot de grands mutilés suite à la première guerre mondiale, deux femmes et un homme se retrouvent intimement

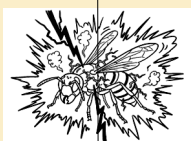
réunis, avec chacun une destinée déjà fracassée par les épreuves. Que peuvent partager un couple bourgeois et leur employée de maison ? Leurs failles respectives vont justement être l'occasion de rencontres improbables, jusqu'à culminer dans un huis-clos déjouant tous les pronostics et saisissant de délicatesse.

Le scénario nous mène de surprise en surprise, et la scène finale éclaire toute une partie du récit jusque-là énigmatique : un sacré tour de force littéraire !



Catherine

Beaucoup de floiracoises et floiracois connaissent des problèmes à cause des frelons asiatiques. Ces insectes ont été introduits accidentellement en France par la Chine en 2004 et se sont rapidement propagés à travers la France et l'Europe. Ils causent beaucoup de problèmes pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. En Chine et dans le sud-est de l'Asie, les abeilles ont évolué et créé des techniques pour combattre les frelons.



J'écris cet article pour introduire une idée pour combattre les frelons asiatiques. Je suis un apiculteur anglais (depuis 27 ans) et connais un peu ce problème depuis que ma femme et moi avons acheté notre maison secondaire à Floirac il y a quelques années. J'en ai parlé avec les apiculteurs locaux et je suis aussi un ami d'Adrianus, un apiculteur des Pays-Bas qui habite à Floirac.

J'ai vu des désinsectiseurs électriques et des tapettes électriques qui sont utilisées pour tuer les insectes et aussi divers types de pièges. Tout à coup, j'ai eu une idée : et s'il était possible d'utiliser un leurre pour tromper les frelons puis les tuer à l'aide d'une charge électrique ?

Il existe plusieurs méthodes pour combattre les frelons mais elles ne sont pas parfaites. Les pièges utilisent des appâts et produits chimiques. Ils peuvent aussi capturer des insectes innocents et utiles. La destruction de nids est difficile ; des boucliers anti-frelon ont un certain effet mais pas 100% ; la harpe électrique qui ressemble à une sorte de clôture électrique avec des fils parallèles marche mais elle est chère. Il est clair qu'une autre technique pour combattre les frelons asiatiques est nécessaire.

Les frelons attendent le retour des abeilles butineuses devant les ruches. Mon idée utilise un leurre qui avance et qui recule devant une ruche, le leurre est conçu pour ressembler à une abeille. Les frelons pensent que c'est une abeille qui retourne chez elle et l'attaquent. Rapidement le frelon est mort, grâce à une

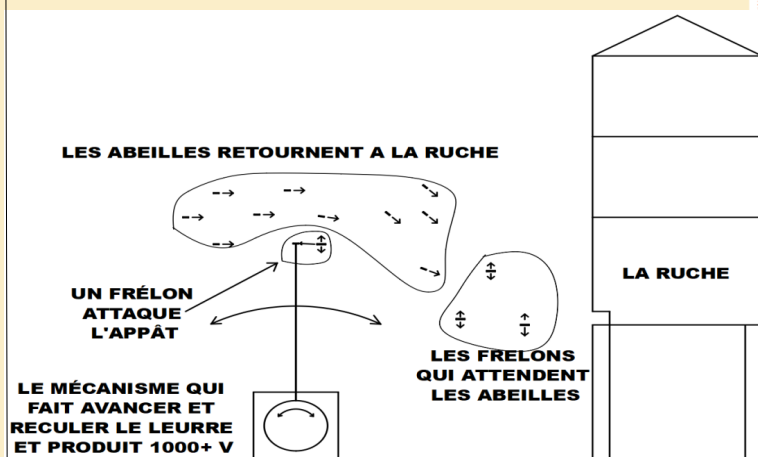
charge électrique de plus de 1000 volts. Les frelons sont attirés par le petit objet qui bouge et sont dupés.

J'ai testé mon appareil quelques fois devant les ruches d'Adrianus et ça marche : lors d'un essai, onze frelons ont été tués en quatorze minutes.

Pas d'appâts ni de produits chimiques ne sont utilisés et aucun autre insecte n'attaque le leurre à part les frelons.

Mon appareil est un prototype, ce qui signifie qu'il y a encore besoin de beaucoup de travail pour en construire / produire une version prête à l'achat, ce qui est normal pour tout type de produits. J'ai déposé une demande de brevet afin de protéger mon invention.

J'espère pouvoir construire une version qui est fiable, étanche, économique qui peut utiliser de petits panneaux solaires.

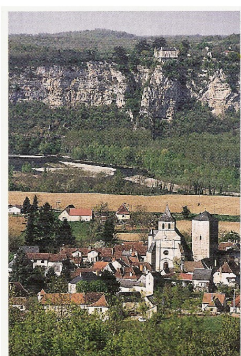


Si vous êtes intéressé vous pouvez me contacter par mail à :

johnchildsbees@gmail.com

John Childs

NDLR : Cet article est une information et ne doit pas être considéré comme une publicité



Plus d'un siècle de cartes postales de
Floirac
et de ses environs

Plus d'un siècle de cartes postales de *Floirac* et de ses environs,

Un album de 90 pages présentant 195 cartes postales de notre village (bourg, faubourgs, bords de Dordogne, et ses environs) recensées jusqu'à nos jours, sont reproduites dans cet ouvrage.

Réalisé par des bénévoles de l'AASF, il est vendu au profit de cette association au prix de 10€.

Pour vous le procurer, vous pouvez vous adresser aux dépositaires actuels :
Anne Marie Daubet, Marie France Biberson ou Yannick de Venduvre

UNE RECETTE DE CHANTAL

En été on préfère la chaleur du soleil plutôt que celle des fourneaux.

Cuisiner sans cuisson permet de conserver les vitamines, minéraux, nutriments, acides gras essentiels, d'habitude détériorés par la cuisson. En été, marier les saveurs sucrées avec du salé est une très bonne idée pour se rafraîchir et ça ne prend pas beaucoup de temps.

SALADE DE PÂTES ARTICHAUTS JAMBON CRU MOZZA

Pour 4 personnes :

250g de pâtes courtes
1 barquette de tomates cerises
1 boîte de cœurs d'artichaut,
1 boule de mozzarella
4 tranches de jambon cru,
1 quinzaine d'olives noires dénoyautées,
de l'huile d'olive, quelques feuilles de basilic du sel et du poivre.

Mise en œuvre:

Faites cuire les pâtes selon le temps de cuisson indiqué, égouttez-les.

Laissez refroidir.

Coupez les tomates cerises et les cœurs d'artichaut en deux, la mozzarella en tranches et le jambon cru en lamelles.

Mélangez tous les ingrédients sauf le basilic dans un saladier. Salez, poivrez, arrosez d'huile d'olive.

Parsemez le tout de basilic ciselé.



Bien différencier l'ARMOISE COMMUNE et l'AMBROISIE

L'armoise (*Artemisia vulgaris*, plante herbacée vivace de la famille des Astéracées ou composées) est comestible pour ses jeunes pousses. Elle est peu allergisante et a des propriétés médicinales nombreuses connues et reconnues depuis fort longtemps de la Chine à l'Europe et l'Amérique. On la retrouve très fréquemment sur les bords de la Dordogne bords des routes et dans nos jardins.



ARMOISE COMMUNE

L'ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* de la famille des Astéracées également), est originaire de Amérique du Nord et introduite en Europe à partir de la fin du XIX siècle seulement. Elle est surtout présente dans la région Auvergne- Rhone Alpes mais depuis 2019, elle a colonisé pratiquement tous



AMBROISIE

les départements .

L'ambrosie à feuilles d'armoise n'est pas toxique, mais son pollen est, pour les Européens, très allergisant. Chaque pied libère quotidiennement plusieurs millions de minuscules (19 µm) grains de pollen, certains avancement même le chiffre de 2,5 milliards. Les réactions sont des rhinites, irritations des yeux, de la toux et de l'asthme

Quelques différences sont à noter :

Ainsi le dessous des feuilles d'armoise est blanc grisâtre comme « un petit duvet blanc » tandis que celui des feuilles d'ambrosie est bien vert comme le dessus des feuilles

La floraison de l'armoise est plutôt « légère et souple » tandis que celle de l'ambrosie est plus « raide » et dressée au sommet de la plante.

Isabelle LIVI